



case postale 7416 – 1002 Lausanne



Ville de Lausanne



Administration communale de Vulliens  
Ch. du Village 21 B

Analyse n°110806

1085 Vulliens

dossier traité par M. F. Khajehnouri/cmo  
tél. direct 021 315 99 21  
e-mail direct: fereidoun.khajehnouri@lausanne.ch  
notre référence: CL 00.VULL.110806

Lausanne, le 13-04-2022

## Rapport d'analyses

N° échantillon	<b>CL 00.VULL.110806</b>	Provenance de l'échantillon	Commune de Vulliens
Date prélèvement	04-04-2022	Lieu de prélèvement	Chambre de captage de la source du Crottet
Méthode de prélèvement	MON-EPR-01	Code canton	8122 - eau brute
Date d'analyse	04-04-2022 au 07-04-2022	Préleveur	Client externe

### Paramètres microbiologiques

Méthode	Paramètre	Résultat	Unité	Norme
MON-ABA-13*	Escherichia coli	non décelé	UFC/100ml	VM: max. 0
MON-ABA-03*	Entérocoques	non décelé	UFC/100ml	VM: max. 0
MON-ABA-12*	Germes aérobies mésophiles	non décelé	UFC/ml	

VM: Valeur maximale selon OPBD\*\*

\* Méthodes faisant partie du domaine accrédité

\*\* Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public



## Rapport d'analyses

N° échantillon	<b>CL 00.VULL.110806</b>	Provenance de l'échantillon	Commune de Vulliens
Date prélèvement	04-04-2022	Lieu de prélèvement	Chambre de captage de la source du Crottet
Méthode de prélèvement	MON-EPR-01	Code canton	8122 - eau brute
Date d'analyse	04-04-2022	Préleveur	Client externe

### Paramètres physico-chimiques

Méthode	Paramètre	Résultat	Unité	Norme
MON-ALA-26	Température	10.2	°C	VE: 8-15
	Bromures	14.7	µg/l	
	Chlorures	12.9	mg/l	VM: max. 250
	Fluorures	<0.5	mg/l	VM: max. 1.5
	Nitrites	17.9	mg/l	VM: max. 40
	Sulfates	13.1	mg/l	VE: max. 50
	Calcium	110.4	mg/l	
	Dureté totale	35.0	°f	
	Magnésium	18.0	mg/l	
	Potassium	2.3	mg/l	VE: < 5
	Sodium	6.1	mg/l	VM: max. 200
MON-ALA-04*	Carbone organique total	0.55	mg C/l	VI: ≤ 2
MON-ALA-62*	Conductivité	663	µS/cm	VE: 200 - 800
MON-ALA-62*	Consommation acide	6.43	mmol/l	
MON-ALA-62*	Dureté carbonatée	32.2	°f	
MON-ALA-62*	Hydrogénocarbonate	389.2	mg/l	
MON-ALA-19	Oxydabilité KMnO4	1.0	mg/l	VE: < 3
	pH	7.33		VE: 6.8-8.2
MON-ALA-53	Ammonium	<0.010	mg/l	VM: max. 0.1
MON-ALA-53*	Nitrites	<0.005	mg/l	VM: max. 0.1
MON-ALA-53*	Phosphate	<0.020	mg p/l	VM: max. 1
MON-ALA-53*	Silice	6.9	mg Si/l	VM: max. 5
MON-ALA-17	Turbidité	0.06	NTU	

VM: Valeur maximale selon OPBD\*\* VI: Valeur indicative selon OPBD\*\* VE : Valeur d'expérience selon directive W12 de la SSIGE \*\*\*

\* Méthodes faisant partie du domaine accrédité

\*\* Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public

\*\*\* Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux



case postale 7416 – 1002 Lausanne



Ville de Lausanne



## Rapport d'analyses

N° échantillon **CL 00.VULL.110806**  
Date prélèvement **04-04-2022**  
Méthode de prélèvement **MON-EPR-01**

Provenance de l'échantillon **Commune de Vulliens**  
Lieu de prélèvement **Chambre de captage de la source du Crottet**  
Préleur **Client externe**

Responsable du contrôle de l'eau

Fereidoun Khajehnouri  
Dr ingénieur – chimiste

Le rapport d'analyse ne doit pas être reproduit partiellement, sans approbation écrite du laboratoire du service de l'eau.  
Des renseignements complémentaires sur les méthodes d'analyse utilisées peuvent être obtenus auprès du laboratoire.  
Nous attirons votre attention sur le fait que si l'échantillon que vous nous avez confié n'a pas été prélevé par notre laboratoire, notre responsabilité ne saurait être engagée au-delà de la partie strictement analytique.  
Les résultats concernent que l'échantillon soumis à l'analyse



case postale 7416 – 1002 Lausanne



Administration communale de Vulliens  
Ch. du Village 21 B

Analyse n°110805

1085 Vulliens

dossier traité par M. F. Khajehnouri/cmo  
tél. direct 021 315 99 21  
e-mail direct: fereydoun.khajehnouri@lausanne.ch  
notre référence: CL 00.VULL.110805

Lausanne, le 12-04-2022

## Rapport d'analyses

N° échantillon	<b>CL 00.VULL.110805</b>	Provenance de l'échantillon	Commune de Vulliens
Date prélèvement	04-04-2022	Lieu de prélèvement	Sation du Crottet après UV
Méthode de prélèvement	MON-EPR-01	Code canton	28121 - eau de boisson après traitement
Date d'analyse	04-04-2022 au 07-04-2022	Préleveur	Client externe

### Paramètres microbiologiques

Méthode	Paramètre	Résultat	Unité	Norme
MON-ABA-13*	Escherichia coli	non décelé	UFC/100ml	VM: max. 0
MON-ABA-03*	Entérocoques	non décelé	UFC/100ml	VM: max. 0
MON-ABA-12*	Germes aérobies mésophiles	non décelé	UFC/ml	VM: max. 20

VM: Valeur maximale selon OPBD\*\*

\* Méthodes faisant partie du domaine accrédité

\*\* Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public

Conclusion globale

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés (OPBD\*\*).



case postale 7416 – 1002 Lausanne



## Rapport d'analyses

N° échantillon **CL 00.VULL.110805**  
Date prélèvement **04-04-2022**  
Méthode de prélèvement **MON-EPR-01**

Provenance de l'échantillon **Commune de Vulliens**  
Lieu de prélèvement **Sation du Crottet après UV**  
Préleveur **Client externe**

Responsable du contrôle de l'eau

Fereidoun Khajehnouri  
Dr ingénieur – chimiste

Le rapport d'analyse ne doit pas être reproduit partiellement, sans approbation écrite du laboratoire du service de l'eau.  
Des renseignements complémentaires sur les méthodes d'analyse utilisées peuvent être obtenus auprès du laboratoire.  
Nous attirons votre attention sur le fait que si l'échantillon que vous nous avez confié n'a pas été prélevé par notre laboratoire, notre responsabilité ne saurait être engagée au-delà de la partie strictement analytique.  
Les résultats concernent que l'échantillon soumis à l'analyse.



case postale 7416 – 1002 Lausanne



Administration communale de Vulliens  
Ch. du Village 21 B

Analyse n°110808

1085 Vulliens

dossier traité par M. F. Khajehnouri/cmo  
tél. direct 021 315 99 21  
e-mail direct: fereidoun.khajehnouri@lausanne.ch  
notre référence: CL 00.VULL\_110808

Lausanne, le 12-04-2022

## Rapport d'analyses

N° échantillon	CL 00.VULL.110808	Provenance de l'échantillon	Commune de Vulliens
Date prélèvement	04-04-2022	Lieu de prélèvement	Réseau de distribution Bourg-Dessus réseau
Méthode de prélèvement	MON-EPR-01	Code canton	2812 - eau de boisson dans le réseau de distribution
Date d'analyse	04-04-2022 au 07-04-2022	Préleur	Client externe

### Paramètres microbiologiques

Méthode	Paramètre	Résultat	Unité	Norme
MON-ABA-13*	Escherichia coli	non décelé	UFC/100ml	VM: max. 0
MON-ABA-03*	Entérocoques	non décelé	UFC/100ml	VM: max. 0
MON-ABA-12*	Germes aérobies mésophiles	4	UFC/ml	VM: max. 300

VM: Valeur maximale selon OPBD\*\*

\* Méthodes faisant partie du domaine accrédité

\*\* Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public

Conclusion globale

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés (OPBD\*\*).



case postale 7416 – 1002 Lausanne



Ville de Lausanne



## Rapport d'analyses

N° échantillon	<b>CL 00.VULL.110808</b>	Provenance de l'échantillon	Commune de Vulliens
Date prélèvement	04-04-2022	Lieu de prélèvement	Réseau de distribution Bourg-Dessus réseau
Méthode de prélèvement	MON-EPR-01	Code canton	2812 - eau de boisson dans le réseau de distribution
Date d'analyse	04-04-2022	Préleveur	Client externe

### Paramètres physico-chimiques

Méthode	Paramètre	Résultat	Unité	Norme
MON-ALA-26	Température	9.6	°C	VE: 8-15
MON-ALA-62*	Conductivité	659	µS/cm	VE: 200 - 800
MON-ALA-17	Turbidité	0.07	NTU	VI: ≤ 1.0 NTU

VM: Valeur maximale selon OPBD\*\* VI: Valeur indicative selon OPBD\*\* VE : Valeur d'expérience selon directive W12 de la SSIGE \*\*\*

\* Méthodes faisant partie du domaine accrédité

\*\* Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public

\*\*\* Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux

### Conclusion globale

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés (OPBD\*\*).



## Rapport d'analyses

N° échantillon	CL 00.VULL.110808	Provenance de l'échantillon	Commune de Vulliens
Date prélèvement	04-04-2022	Lieu de prélèvement	Réseau de distribution Bourg-Dessus réseau
Méthode de prélèvement	MON-EPR-01	Préleveur	Client externe

Responsable du contrôle de l'eau



Fereidoun Khajehnouri  
Dr ingénieur – chimiste

Le rapport d'analyse ne doit pas être reproduit partiellement, sans approbation écrite du laboratoire du service de l'eau.  
Des renseignements complémentaires sur les méthodes d'analyse utilisées peuvent être obtenus auprès du laboratoire.  
Nous attirons votre attention sur le fait que si l'échantillon que vous nous avez confié n'a pas été prélevé par notre laboratoire, notre responsabilité ne saurait être engagée au-delà de la partie strictement analytique.  
Les résultats concernent que l'échantillon soumis à l'analyse.



case postale 7416 – 1002 Lausanne



Ville de Lausanne



Administration communale de Vulliens  
Ch. du Village 21 B

Analyse n°111151

1085 Vulliens

dossier traité par M. F. Khajehnouri/cmo  
tél. direct 021 315 99 21  
e-mail direct: fereidoun.khajehnouri@lausanne.ch  
notre référence: CL 00.VULL.111151

Lausanne, le 26-04-2022

## Rapport d'analyses

N° échantillon	CL 00.VULL.111151	Provenance de l'échantillon	Commune de Vulliens
Date prélèvement	20-04-2022	Lieu de prélèvement	Réseau de distribution Dépôt communal
Méthode de prélèvement	MON-EPR-01	Code canton	2812 - eau de boisson dans le réseau de distribution
Date d'analyse	20-04-2022 au 25-04-2022	Préleveur	Client externe

### Paramètres microbiologiques

Méthode	Paramètre	Résultat	Unité	Norme
MON-ABA-13*	Escherichia coli	non décelé	UFC/100ml	VM: max. 0
MON-ABA-03*	Entérocoques	non décelé	UFC/100ml	VM: max. 0
MON-ABA-12*	Germes aérobies mésophiles	non décelé	UFC/ml	VM: max. 300

VM: Valeur maximale selon OPBD\*\*

\* Méthodes faisant partie du domaine accrédité

\*\* Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public

Conclusion globale

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés (OPBD\*\*).



case postale 7416 – 1002 Lausanne



Ville de Lausanne



## Rapport d'analyses

N° échantillon	<b>CL 00.VULL.111151</b>	Provenance de l'échantillon	Commune de Vulliens
Date prélèvement	20-04-2022	Lieu de prélèvement	Réseau de distribution Dépôt communal
Méthode de prélèvement	MON-EPR-01	Code canton	2812 - eau de boisson dans le réseau de distribution
Date d'analyse	20-04-2022	Préleveur	Client externe

### Paramètres physico-chimiques

Méthode	Paramètre	Résultat	Unité	Norme
MON-ALA-26	Température	11.3	°C	VE: 8-15
MON-ALA-62*	Conductivité	671	µS/cm	VE: 200 - 800
MON-ALA-17	Turbidité	0.37	NTU	VI: ≤ 1.0 NTU

VM: Valeur maximale selon OPBD\*\* VI: Valeur indicative selon OPBD\*\* VE : Valeur d'expérience selon directive W12 de la SSIGE \*\*\*

\* Méthodes faisant partie du domaine accrédité

\*\* Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public

\*\*\* Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux

### Conclusion globale

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés (OPBD\*\*).



## Rapport d'analyses

N° échantillon CL 00.VULL.111151  
Date prélèvement 20-04-2022  
Méthode de prélèvement MON-EPR-01

Provenance de l'échantillon Commune de Vuillens  
Lieu de prélèvement Réseau de distribution Dépôt communal  
Préleveur Client externe

Responsable du contrôle de l'eau



Fereidoun Khajehnouri  
Dr ingénieur – chimiste

Le rapport d'analyse ne doit pas être reproduit partiellement, sans approbation écrite du laboratoire du service de l'eau.  
Des renseignements complémentaires sur les méthodes d'analyse utilisées peuvent être obtenus auprès du laboratoire.  
Nous attirons votre attention sur le fait que si l'échantillon que vous nous avez confié n'a pas été prélevé par notre laboratoire, notre responsabilité ne saurait être engagée au-delà de la partie strictement analytique.  
Les résultats concernent que l'échantillon soumis à l'analyse.



**Service de l'eau**

case postale 7416 – 1002 Lausanne



**Ville de Lausanne**



Administration communale de Vulliens  
Ch. du Village 21 B

Analyse n°112085

**1085 Vulliens**

dossier traité par M. F. Khajehnouri  
tél. direct 021 315 99 21  
e-mail direct: fereidoun.khajehnouri@lausanne.ch  
notre référence: CL 00.VULL.112085

Lausanne, le 07-06-2022

## Rapport d'analyses

*Source sortie du réseau  
de distribution*

N° échantillon	<b>CL 00.VULL.112085</b>	Provenance de l'échantillon	Commune de Vulliens
Date prélèvement	23-05-2022	Lieu de prélèvement	Chambre de captage source Thuaire
Méthode de prélèvement	MON-EPR-01	Code canton	8122 - eau brute
Date d'analyse	23-05-2022	Préleveur	Client externe

### Métabolites Chlorothalonil (3 composés)

Méthode	Paramètre	Résultat	Unité	Norme
R417888		378	ng/L	
R471811		1109	ng/L	
SYN507900		<25	ng/L	

VM: Valeur maximale selon OPBD\*\* VI: Valeur indicative selon OPBD\*\* VE : Valeur d'expérience selon directive W12 de la SSIGE \*\*\*

\* Méthodes faisant partie du domaine accrédité

\*\* Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public

\*\*\* Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux

**Conclusion globale**

La qualité intrinsèque de l'eau est amoindrie par la présence des métabolites du chlorothalonil.



case postale 7416 – 1002 Lausanne



## Rapport d'analyses

N° échantillon **CL 00.VULL.112085**  
Date prélèvement 23-05-2022  
Méthode de prélèvement MON-EPR-01

Provenance de l'échantillon Commune de Vulliens  
Lieu de prélèvement Chambre de captage source Thuaire  
Préleveur Client externe

Responsable du contrôle de l'eau

Fereidoun Khajehnouri  
Dr ingénieur – chimiste

Le rapport d'analyse ne doit pas être reproduit partiellement, sans approbation écrite du laboratoire du service de l'eau.  
Des renseignements complémentaires sur les méthodes d'analyse utilisées peuvent être obtenus auprès du laboratoire.  
Nous attirons votre attention sur le fait que si l'échantillon que vous nous avez confié n'a pas été prélevé par notre laboratoire, notre responsabilité ne saurait être engagée au-delà de la partie strictement analytique.  
Les résultats concernent que l'échantillon soumis à l'analyse.